

Cet article est tiré de

L'ÉRABLE



revue trimestrielle de la
Société royale
Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Conditions d'abonnement sur
www.cercles-naturalistes.be

Le Bois de Wadelincourt

six hectares à reconvertir en milieux humides inondés pour les CNB et le PNPE



Texte : Thomas Genty

Chargé de projets Patrimoine naturel au PNPE

Cet hiver 2008-2009, les Cercles des Naturalistes de Belgique et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) ont acheté 6 hectares (d'un seul tenant) de peupleraies humides à inondées, sur Wadelincourt, commune de Belœil. Les peupliers de diamètres exploitables, sont accompagnés d'un sous-étage arbustif, de mégaphorbiaies et d'hélophytaies.

La zone longe la Verne de Basècles (Sud Ouest), et le Rieu de la Fontaine du Gard (Sud Est). Les sols ont des textures dominées par des limons argileux présentant rapidement des tâches de réduction-oxydation des ions ferriques, selon les lieux on a accès à l'eau dès les premiers cm de profondeur du sol.



Autour de cette peupleraie, on rencontre, au Nord Est, des prairies bordées de saules taillés en « têtards ». Le bois n'est pas isolé : sur Ramegnies, il y a des boisements humides similaires.

Les premières actions des gestionnaires seront :

- de relever les niveaux d'eau pour favoriser le développement d'une végétation hygrophile et pour diminuer l'importance des espèces eutrophes ;
- de créer 4 mares de surfaces variables entre 250-900 m² et d'étréper une zone.

L'ensemble du site possède des milieux humides, boisés ou non, caractéristiques des plaines de l'Escaut. Sous les peupliers, un sous-étage arboré bas composé de saule blanc, de frêne commun, d'aulne glutineux, puis localement un sous étage arbustif (sureau noir, aubépine monogyne, quelques ormes champêtres...) se sont installés.

La strate herbacée est dans l'ensemble eutrophe – hydrocline à hygrophile. Dans les zones inondées et éclairées, on trouve des faciès de mégaphorbiaies à cirse des marais associées aux reines-des-prés, aux iris faux acore, aux laïches espacées et pendantes (mégaphorbiaies mésotrophes à reine-des-prés, cirse des marais, phalaridaie, héliophytaies dominées par l'iris faux acore, le populage des marais, magnocariçaias à laïche pendante).

Les quelques chablis de peupliers ont engendré des mardelles forestières où l'on rencontre l'ache nodiflore, le vulpin genouillé, le faux cresson, le populage des marais et des herbiers flottants à callitriche.

Dans les zones les plus inondées, les peupliers sont morts sur pieds.

La faune observée est composée d'espèces ubiquistes de l'avifaune, parfois protégée (mésange charbonnière, fauvette à tête noire, pouillot véloce, buse variable...), de quelques odonates (agrien jouvencelle, libellule déprimée), et pour les mammifères l'écureuil roux a été observé.

Actuellement, les peupliers, qui ne faisaient pas partie de la vente, sont exploités. Cette exploitation forestière en pleine saison de végétation provoque bien évidemment des dégâts sur les milieux de la flore et de la faune et n'est pas respectueuse de l'écosystème forestier. Si ce calendrier de gestion n'a pas pu être empêché, cependant, une partie du taillis de saule et d'aulne aura en partie pu être conservé.

Après ces travaux, le PNPE va dès cet hiver 2009-2010 lancer une restauration d'une partie du site. Un nettoyage (retrait des houppiers de peupliers) puis un étrépage accompagné de la création de 4 mares seront effectués.

Sur ces parcelles, et en accord avec les CNB, le PNPE voudrait recréer des milieux naturels humides ouverts et boisés, mettre en place une réserve naturelle dirigée où la dynamique naturelle s'exprimerait (régénération naturelle des peuplements arborés, conservation du bois mort, non-gestion des chablis...). Il s'agira de diversifier au possible les milieux naturels humides et ouverts.



Iris faux acore (photo B. Clesse)